

Réponses aux questions fréquentes autour de la Calebasse de Solidarité (CDS)



Qu'est-ce qu'une Calebasse de Solidarité ?

La CDS est un outil pour créer un **filet de sécurité** et promouvoir des processus d'autonomisation dirigés par la communauté locale. Les groupes accumulent un **fond commun**, dont les ressources sont utilisées pour aider les démunis à **se nourrir, se soigner et s'éduquer** à travers des prêts solidaires sans intérêt.

Quels sont les principes d'une CDS ?

- **La solidarité** : Elle signifie que les actions que mènent les membres n'ont pas pour objectif le profit ou le pouvoir. Elles visent à aider l'autre sans attendre quelque chose en retour.
- **L'équité** : Tous les membres de la CDS sont égaux en droits et devoirs
- **La transparence** : Les ressources doivent être gérées d'une manière transparente avec des outils de gestion et des moments de partage des informations
- **La confidentialité** : L'anonymat sur le niveau des apports des membres et des bénéficiaires des prêts.
-

Quelles sont les ressources d'une CDS ?

- Les **apports volontaires et anonymes** des membres (AVA) : Une calebasse couverte d'un tissu blanc est mise au centre de l'assistance et chacun met la main pour sa contribution discrètement et selon ses moyens. Ce geste est appelé AVA
- Les bénéfices tirés des **achats groupés** : Les calebasses font des achats groupés de denrées de la première nécessité
- Les bénéfices tirés de la **transformation** des détergents et des produits agricoles

Comment sont utilisées les ressources d'une CDS ?

- Accorder des **prêts solidaires** aux membres **nourriture, santé et éducation**. Les prêts sont sans intérêt, confidentiels et à rembourser à partir du délai défini par le bénéficiaire
- Faire des **achats groupés** de produits de première nécessité ou de matière première pour la **transformation**

Comment est gérée une CDS ?

Une CDS dispose d'un **bureau élu** (au minimum trois personnes) et d'un **comité de sages**. Le bureau est composé des gens qui inspirent confiance. Le comité des sages gère les conflits par l'intermédiation.